

Zeitschrift: Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle
Band: 15 (1947)
Heft: 3

Artikel: L'amitié de Michel de Montaigne pour Etienne de la Boétie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-567735>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Amitié de Michel de Montaigne pour Etienne de la Boétie

Nous reproduisons ci-après un extrait des „Essais de Montaigne“, dont le chapitre 27 du tome 1er est consacré à l'appréciation de l'Amitié. Montaigne y a fait une apologie magnifique de l'amitié, digne d'être comparée aux plus belles oeuvres des grands Grecs. Ce fut sans doute sa profonde affection pour Etienne de la Boétie qui a inspiré ces nobles pensées, qu'il exprima par les paroles qui suivent.

Ce que nous appelons ordinairement amis et amitiés, ce ne sont qu'accointances et familiarités nouées par quelque occasion ou commodité par le moyen de laquelle nos âmes s'entretiennent. En l'amitié dequoy je parle, elles se mêlent et confondent l'une en l'autre, d'un mélange si universel, qu'elles affacent et ne retrouvent plus la couture qui les a jointes. Si on me presse de dire pourquoy je l'aymais, je sens que cela ne se peut exprimer qu'en répondant: Parce que c'était luy; parce que c'était moy.

Il y a, au delà de tout mon discours, et de ce que j'en puis dire particulièrement, je ne sais quelle force inexplicable et fatale, médiatrice de cette union. Nous nous cherchions avant que de nous être vus, et par des rapports que nous oyions l'un de l'autre, qui faisaient en notre affection plus d'effort que ne porte la raison des rapports, je croy par quelque ordonnance du ciel: nous nous embrassions par nos noms. Et à notre première rencontre, qui fut par hasard en une grande fête et compagnie de ville, nous nous trouvâmes si pris, si connus, si obligés entre nous, que rien dès lors ne nous fut si proche que l'un à l'autre. Il écrivit une satire latine excellente, qui est publiée, par laquelle il excuse et explique la précipitation de notre intelligence, si promptement parvenue à sa perfection. Ayant si peu à durer, et ayant si tard commencé, car nous étions tous deux hommes faits, et luy plus de quelque année, elle n'avait point à perdre temps, et à se régler au patron des amitiés molles et régulières, auxquelles il faut tant de précautions de longue et préalable conversation. Cette-cy n'a point d'autre idée que d'elle-même, et ne se peut rapporter qu'à soy. Ce n'est pas une spéciale considération, ny deux, ny trois, ny quatre, ny mille: c'est je ne sais quelle quinte-essence de tout ce mélange, qui, ayant saisi toute ma volonté, l'amena se plonger et se perdre dans la sienne; qui, ayant saisi toute sa volonté, l'amena se plonger et se perdre en la mienne, d'une faim, d'une concurrence pareille. Je dis perdre, à la vérité, ne nous réservant rien qui nous fût propre, ny qui fût ou sien ou mien...

Nos âmes ont charrié si uniment ensemble, elles se sont considérées d'une si ardente affection, et de pareille affection découvertes jusques au fond des entrailles l'une à l'autre, que, non seule-

ment je connaissais la sienne comme la mienne, mais je m'eusse certainement plus volontiers fié à luy de moy qu'à moy.

Qu'on ne me mette pas en ce rang ces autres amitiés communes: j'en ay autant de connaissance qu'un autre, et des plus parfaites de leur genre, mais je ne conseille pas qu'on confonde leurs règles: on s'y tromperait. Il faut marcher en ces autres amitiés la bride à la main, avec prudence et précaution; la liaison n'est pas nouée en manière qu'on n'ait aucunement à s'en défier. Aimez-le (disait Chilon) comme ayant quelque jour à le haïr; laissez-le, comme ayant à l'aimer. Ce précepte qui est abominable en cette souveraine et maîtresse amitié, il est salubre en l'usage des amitiés ordinaires et coutumières, à l'endroit desquelles il faut employer le mot qu'Aristote avait très familier: „O mes amis, il n'y a nul amy.“

En ce noble commerce, les offices, et les bienfaits, nourriciers des autres amitiés, ne méritent pas seulement d'être mis en compte: cette confusion si pleine de nos volontés en est cause. Car, tout ainsi que l'amitié que je me porte, ne reçoit point augmentation pour le secours que je me donne au besoin, quoy que disent les Stoïciens, et comme je ne me sais aucun gré du service que je me fay: aussi l'union de tels amis étant véritablement parfaite, elle leur fait perdre le sentiment de tels devoirs, et haïr et chasser d'entre eux ces mots de division et de différence: bienfait, obligation, reconnaissance, prière, remerciement, et leurs pareils. Tout étant par effet commun entre eux, volontés, pensements, jugements, biens, femmes, enfants, honneur et vie, et leur convenance n'étant qu'une âme en deux corps selon la très propre définition d'Aristote, ils ne se peuvent ny prêter ny donner rien...

L'ancien Menander disait celuy-là heureux, qui avait pu rencontrer seulement l'ombre d'un amy. Il avait certes raison de le dire, même s'il en avait tâté. Car, à la vérité, si je compare tout le reste de ma vie, quoyqu'avec la grâce de Dieu je l'aie passée douce, aisée et, sauf la perte d'un tel amy, exempte d'affliction pesante, pleine de tranquillité d'esprit, ayant pris en payement mes commodités naturelles et originelles sans en rechercher d'autres: si je la compare, dis-je, toute aux quatre années qu'il m'a été donné de jouir de la douce compagnie et société de ce personnage, ce n'est que fumée, ce n'est qu'une nuit obscure et ennuyeuse. Depuis le jour que je le perdis.

„Jour qui me sera toujours douloureux, toujours sacré“, je ne fay que traîner languissant; et les plaisirs mêmes qui s'offrent à moy, au lieu de me consoler me redoublent le regret de sa perte. Nous étions à moitié de tout; il me semble que je luy dérobe sa part.

„Je n'ai plus le droit de prendre aucun plaisir; je me le suis interdit tant que je n'aurai plus celui avec lequel je dois tout partager.“

J'étais déjà si fait et accoutumé à être deuxième partout, qu'il me semble n'être plus qu'à demy.

„Puisque un coup t'a emporté, ô la moitié de mon âme, pourquoi moi, l'autre moitié, m'attarderais-je ici? Je ne suis plus aussi cher à moi-même, je ne me survis pas tout entier. Ce même jour a causé notre perte à tous deux“.

Il n'est action ou imagination où je ne le trouve à dire comme si eût-il bien fait à moy. Car, de même qu'il me surpassait d'une distance infinie en toute autre suffisance et vertu, aussi faisait-il au devoir de l'amitié.

(Dix-sept ans après la mort de son ami, Montaigne n'était pas encore consolé. On lit dans son journal de voyage: „Ce matin je tombai en un pensement si pénible de Estienne de la Boétie et y fus si longtemps sans me raviser, que cela me fit grand mal.“)

(L'extrait ci-dessus reproduit est écrit en vieux français
comme dans l'original.)

Souvenirs . . .

Novembre 1944 . . . Un épais brouillard avait envahi la plaine, tel que l'on peut en voir à cette saison. De la rivière bordant la route de petits nuages vaporeux semblaient s'en échapper. Notre village de baraques formant un des plus grands camps de l'internement militaire paraissait enveloppé par la brume. Tout paraissait triste et le moral s'en ressentait. Depuis un mois nous hospitalisions une multitude d'hommes, très jeunes pour la plupart, au langage expressif et chantant d'un de nos pays voisins de race latine.

Les hasards du service m'avaient désigné depuis un certain temps aux fonctions de secrétaire de commandant de camp. C'était l'époque où l'adaptation devait être rapide, où il fallait faire preuve de souplesse, de la plus grande compréhension possible et humanitaire en restant dans les règles que nous devions suivre. La tâche n'était pas toujours facile, la plus grande diplomatie était nécessaire pour maintenir une bonne harmonie, ménager intérêts et susceptibilités. S'il nous était parfois difficile de comprendre, à notre tour étions-nous compris . . . Je songeais à tout cela, porté à la rêverie, n'ayant que peu de courage ce matin-là pour aborder le travail qui m'attendait. Le poêle ronflait, dégageant une douce chaleur, le chien du commandant étendu paresseusement fermait un oeil et me regardait de l'autre. A quoi lui aussi pouvait-il bien penser . . . Sans doute à rien, ce qui était peut-être mieux ainsi. De la pièce à côté, l'écho d'une voix douce, légèrement musicale à laquelle je m'étais déjà habitué me laissait rêveur et pensif. Depuis un certain temps déjà je subissais le charme de ce grand jeune homme d'un peu plus de vingt ans, au regard doux, à la voix chantante qui faisait songer à